



COMMISSION STATUTS et REGLEMENTS et OBLIGATIONS des CLUBS

PV31 St et Rég 5

PV téléphonique de la Commission Statuts et règlements et obligations des clubs du 31 août 2026

Président : Monsieur SABATIER Patrick

Présents : Messieurs ANASTASIO Alain, MONTAGNE Alain, ROMOJARO Mickaël,

Assiste : Madame FRANQUEMBERGUE Floriane (secrétaire administrative)

Début de la réunion : 10 h 00

Composition des divisions pour la saison 2026 – 2027

La composition des divisions est arrêtée en fonction :

- des décisions de la commission des statuts et règlements et obligations des clubs en date du 28 août 2026 (PV 27 St et Rég 4),
- des engagements des équipes seniors au 19 août 2026.

1.1 Seniors Féminines

- Considérant le retrait de l'équipe de RAVIERES 1,

La commission inflige une amende 6.31 au club de RAVIERES pour « retrait de championnat équipe Seniors » (160€).

La commission transmet à la commission sportive.

1.2 Championnat Départemental 3 (X équipes)

- Considérant la demande du club de Vergigny St Florentin Portugais d'engager une équipe 2,

La commission valide l'engagement des 38 équipes :

- AILLANT 2 – ANDRYES 1 – ASQUINS MONTILLOT 1 – AUXERRE FT 1 – AVALLOIN 3 – CERISIERS 2 – CHABLIS 1 – CHAMPIGNY 2 – CHAMPS SUR YONNE 2 / ST BRIS 1 – CHARBUY FLEURY 1 – CHARMOY 1 – FC CHARNY 1 – CHATEL CENSOIR 1 – COULANGES LA VINEUSE 2 – COULANGES LA VINEUSE 3 – ECN 2 – ECN 3 – ENT. FLORENTINOIS 2 – GRON VÉRON 2 – MAGNY 3 – MONÉTEAU 2 – MONT ST SULPICE 2 – SAINTS 1 – SC SÉNONAIS 2 – SEIGNELAY 1 – SENS JEUNESSE 1 – SEREIN HV 1 – SERGINES 2 – ST DENIS LES SENS 2 – ST JULIEN DU SAULT 1 – ST JULIEN DU SAULT 2 – ST SAUVEUR 1 / ST FARGEAU 1 – ST SÉROTIN 1 – AS THORIGNY 1 – TOUCY 2 – VERGIGNY ST FLO P 1 – VERGIGNY ST FLO P 2 – VILLENEUVE LA GUYARD 1

La commission transmet à la commission sportive.

Activité des clubs

La commission prend note de la demande de mise en inactivité partielle du club de Sens FC pour sa catégorie seniors F.

Dates limites d'engagements

- Challenge de la Convivialité : jeudi 10 septembre 2026
- Foot en marchant : jeudi 10 septembre 2026
- U13-U15 F et Féminines Loisirs : jeudi 10 septembre 2026
- Ado loisirs : jeudi 10 septembre 2026
- Foot animation : jeudi 10 septembre 2026
- Futsal Championnat et/ou Coupe : mardi 15 septembre 2026
- Délai pour refuser un engagement en coupe : lundi 31 août 2026

Fin de la réunion : 11 h 00.

Le Président
SABATIER Patrick

« Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la commission départementale d'appel dans les conditions de formes et de délais prévus aux articles 188 et 190 des R.G. »